

Professeur Dr. Heyo Eckel, Radiologiste

Le professeur de radiologie Dr. Heyo Eckel du Bundesärztekammer est maintenant conseiller scientifique de Hese-RU.

13-01-2007

L'interview a été publiée par le journal "**Schwabischen Post**" du 7.12.06.

Dans Hüttlingen, une ville près d' Ellwangen, comme dans d'autres endroits, les riverains luttent contre une station de base d'antennes relais de téléphonie mobile.

Téléphonie Mobile : Interview du Professeur radiologiste, le Dr. Heyo Eckel du Bundesärztekammer (équivalent au BMA au R-U, *ndlr ou un organisme gouvernemental de santé en France*).

- " Le noyau de la cellule subit une mutation "

- Le Professeur Dr. Heyo Eckel est un expert en matière de rayonnement. Il est un radiologiste, conférencier à l'université de Göttingen, vice-président de la santé et du Comité d'environnement de l'association médicale allemande [der Bundesärztekammer d'Umwelt d'und d'Ausschusses Gesundheit], Président de l'association caritative de la province de Niedersachsen pour des « enfants de Chernobyl ». Parce qu'il entretient également toujours des relations avec les familles de Hüttlingen, nous avons réalisé une interview au sujet du rayonnement électromagnétique.

Journaliste Markus LEHMANN HÜTTLINGEN de GÖTTINGEN :

Pour des radiologistes il y a deux secteurs : le scientifique-formel-légal et l'émotif.

Sa conclusion scientifique : Les ondes électromagnétiques, de surcroîts pulsées des antennes relais et des téléphonies mobiles affectent et cassent le noyau cellulaire.

Ceci est comparable à ceux des rayons X.

Tant que l'innocuité des télécommunications mobiles n'est pas prouvée, tout doit être fait pour protéger la population contre ces dommages potentiels sur la santé.

- "Les ondes électromagnétiques sont-elles dangereuses pour des humains ?"

Ces ondes déforment et endommagent le noyau cellulaire.

Cela est prouvé, ce sont les résultats des expériences « in vitro » (dans les études de laboratoire).

Le noyau de cellules peut également subir une mutation en raison d'événements normaux.

Cependant, nous n'avons pas encore pu vérifier sur les humains. Mais les changements dus à l'influence des ondes électromagnétiques sont maintenant très documentés.

- "Cette technologie est largement déployée à travers le pays "

Selon l'état actuel de la connaissance scientifique il n'y a aucun risque sanitaire alarmant.

Hors sur plusieurs milliers d'études, il y a seulement 400 à 500, qui sont conformes à un protocole purement scientifique et doivent être pris sérieusement en compte.

Mais on doit considérer que la technologie des télécommunications mobiles est relativement nouvelle, et malgré cela elle est maintenant déployée à travers tout le pays. Il est donc difficile de s'assurer des dommages consécutifs, ceci peut-être encore pendant quelques années.

Exactement comme des expositions avec le rayonnement des rayons X.

" Vous êtes également impliqués dans le problème de Chernobyl "

Oui.

Et les dommages qui résultent du rayonnement radioactif sont identiques aux effets du rayonnement électromagnétique.

Les dommages sont si semblables qu'ils sont difficiles à différencier.

- "Ainsi vous dites, qu'il y a un potentiel ou un danger suspecté.
Quelle est votre suggestion ?"

On doit agir politiquement.

Les politiciens se réfèrent constamment à des limites dites sûres.

Il doit y avoir un accord avec l'industrie des télécommunications sur une distance minimum des stations de base, comme en Suisse. Mais surtout il doit y avoir davantage de recherche sur la façon dont les ondes électromagnétiques affectent les humains.

Ce rayonnement est incolore, inodore, et on ne l'entend pas.

Il n'est pas discernable par nos sens lorsqu'il nous irradie,
c'est pour cela les gens ont peur de lui.

"Que conseillez-vous concernant les craintes des riverains qui sont à proximité des sites d'antennes relais ? "

Légalement, actuellement on ne peut pas faire grand chose.

On peut conseiller que ces personnes s'unissent afin d'exercer une pression "morale" sur les politiciens locaux, les politiciens du gouvernement provincial et fédéral,
puisque'ils ont un devoir de précaution pour éviter les dommages présumés ou perçus aux citoyens.

<http://www.hese-project.org/hese-uk/en/heseuk/who.php>